



Finances, Énergie et  
Affaires municipales  
Imposition et  
registre des biens

# *Demande de crédit d'impôt provincial*



# ***Demande de crédit d'impôt provincial***

## ***Information générale***

### **Objet**

Ce programme permet aux résidents admissibles de l'Île-du-Prince-Édouard de bénéficier d'un crédit d'impôt provincial sur le montant de l'évaluation de leurs biens-fonds non commerciaux.

### **Admissibilité**

Les résidents de l'Île-du-Prince-Édouard sont admissibles à ce programme. Le statut de résident est établi dès lors que vous résidez à l'Île-du-Prince-Édouard pendant 183 jours consécutifs au cours de chaque année d'imposition (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre).

Peuvent être admissibles au Programme de crédit d'impôt provincial :

- 1) les particuliers qui sont propriétaires de biens-fonds non commerciaux à l'Île-du-Prince-Édouard;
- 2) les sociétés par actions qui sont propriétaires de biens-fonds non commerciaux à l'Île-du-Prince-Édouard et dont 50 % ou plus des actions avec droit de vote sont détenues par des personnes ayant le statut de résidents;
- 3) les tenants conjoints et/ou les tenants communs qui sont propriétaires de biens-fonds non commerciaux à l'Île-du-Prince-Édouard à condition que 50 % ou plus de ces copropriétaires aient le statut de résidents ou
- 4) les résidents au nom desquels les biens-fonds sont détenus en fiducie.

### **Article 5 de la *Real Property Tax Act***

Sous réserve des règlements, toute personne au nom de laquelle des biens-fonds non commerciaux sont évalués en vertu de la Real Property Assessment Act et qui a le statut de résident, à l'exception d'une personne ou société par actions détenant en fiducie de tels biens réels appartenant à une personne non résidente ou à une société par actions non résidente, est admissible à un crédit d'impôt correspondant à 0,50 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation. 1993, ch. 18, art. 1; 1995, ch. 36, art. 1; 2008, ch. 2, art. 2.

### **Fonctionnement du programme**

Le taux d'imposition provincial actuel sur tous les biens réels imposables à l'Île-du-Prince-Édouard est de 1,50 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation. Si vous êtes admissible au crédit, vous recevrez un crédit d'impôt égal à 0,50 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation.

### **Comment présenter une demande**

Remplissez le formulaire de demande ci-joint et retournez-le à la Division de l'imposition et du registre des biens. **Votre demande sera traitée dans 183 jours après la date de résidence déclarée qui figure dans la section C(1) du formulaire ci-annexé.**

**Si vous avez des questions au sujet de ce programme, prenez contact avec le coordonnateur de l'évaluation des biens en composant le 902-368-4449.**



Finances, Énergie et  
Affaires municipales  
Imposition et  
registre des biens

## Demande de crédit d'impôt provincial

(En vertu de l'article 5 des règlements de la *Real Property Tax Act* R.S.P.E.I. 1988)

### Adressez à :

Finances, Énergie et Affaires municipales  
Imposition et registre des biens  
C.P.1150, Charlottetown PE C1A 7M8  
Té. l: 902-368 4449 Téléc. : 902-368 6164

### Livrez à :

95, rue Rochford  
Immeuble Shaw, 1<sup>er</sup> étage Sud  
Charlottetown PE C1A 3T6  
ou tout centre Accès Î.-P.-É.

Site Web : [www.taxandland.pe.ca](http://www.taxandland.pe.ca)

Courriel : [taxandland@gov.pe.ca](mailto:taxandland@gov.pe.ca)

### Accès à l'information et protection de la vie privée

Les renseignements personnels apparaissant dans le présent formulaire sont recueillis en vertu de l'article 31(c) de la *Freedom of Information and Protection of Privacy Act* (loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée) et serviront à l'administration et à l'application de l'impôt. Toute question concernant la collecte et l'utilisation de ces renseignements peut être soumise au directeur des Services ministériels et de l'administration de l'impôt, C.P. 2000, Charlottetown, PE C1A 7N8, 902-368-5137.

### Section A – Information sur le propriétaire du ou des bien-fonds

Nom et prénom du propriétaire  
(veuillez écrire en caractères d'imprimerie) :

Dénomination sociale (s'il y a lieu) :

Adresse postale :

Téléphone :

Télécopieur :

Courriel :

Indiquez le numéro de parcelle et l'emplacement de chacun des biens-fonds pour lesquels le requérant demande un crédit d'impôt provincial (au besoin, joindre une liste supplémentaire).

Numéro de parcelle	Emplacement	Numéro de parcelle	Emplacement
1.		4.	
2.		5.	
3.		6.	

### Section B – Propriété du ou des bien-fonds/ Statut de résident

1. Le(s) propriétaire(s) inscrit(s) du ou des biens-fonds réside(nt)-il(s) à l'Île-du-Prince-Édouard pendant 183 jours consécutifs au cours de chaque année d'imposition (définie comme allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre)? Oui  Non
2. Si les biens-fonds appartiennent à des copropriétaires, 50 pour cent ou plus des copropriétaires répondent-ils au critère de la question B1? (**Veuillez dresser la liste des copropriétaires en indiquant l'adresse de leur résidence à la section D.**) Oui  Non
3. Existe-t-il quelqu'un qui possède un intérêt viager (noté sur votre acte enregistré) dans le ou les biens-fonds et répond au critère de la question B1? Oui  Non
4. Si le ou les biens-fonds sont détenus en fiducie, le(s) propriétaire(s) au nom desquels les biens sont détenus répondent-ils au critère de la question B1? Oui  Non

### Section C – Date du changement de résidence

1. Le(s) propriétaire(s) inscrit(s) est-il/sont-ils récemment devenu(s) un/des résident(s) de l'Île-du-Prince-Édouard? Si c'est le cas, indiquez à quelle date (j/m/y) : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Oui  Non
2. Le(s) propriétaire(s) inscrit(s) a-t-il/ont-ils récemment cessé d'être un/des résident(s) de l'Île-du-Prince-Édouard? Si c'est le cas, indiquez à quelle date (j/m/a) : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Oui  Non

**Section D – Énumérez les copropriétaires ou les particuliers possédant un intérêt viager (annexez au besoin une liste supplémentaire)**

Tenants conjoints

Tenants communs

Intérêt viager

Nom	Adresse postale	Adresse de la résidence
1.		
2.		
3.		
4.		

**Section E – Observations**

**Section F – Attestation (les deux parties doivent signer la présente demande.)**

J'atteste que les renseignements que renferme la présente demande sont complets et vrais pour autant que je sache.

\_\_\_\_\_

Signature du propriétaire des biens-fonds \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

**À usage interne seulement**

Statut de la demande : Approuvée  Refusée  Entrée en vigueur : \_\_\_\_\_

Notification par : Courrier  Télécopieur  Courrier  Téléphone  Non requise   
électronique

Signature du gestionnaire :

\_\_\_\_\_

**Le directeur du Service d'évaluation foncière** \_\_\_\_\_ **Date**